Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

2012

Mars

N° 52

N° ISSN : 1954-9652

La voix du patrimoine de Sienne

DANS CE NUMÉRO :

Croix de fonte militaires **1, 3, 6**

Hambye, Cérences **2**

Mordoh Bida, Binda **4**

Chérencé-le-Héron **5**

Sommaire :

Attirer l'attention sur l'exceptionnel héritage de croix de fonte, en dehors de celles disposées dans les enclos militaires, est un devoir tant leur avenir est fragile. Voici l'exemple de six modèles différents existant dans notre secteur.

Lorsqu'il s'agit de développement, notamment pour la construction des ponts, les communes se déclarèrent solidaires et participèrent au financement des projets. Voici l'exemple de Hambye pour le pont de Cérences.

Evoquer la mémoire de mademoiselle Mordoh victime en 1942 de l'antisémitisme est nécessaire. C'est aussi le moyen de se rappeler ces millions de morts.

Le cas du groupe scolaire et de la mairie de Chérencé-le-Héron s'inscrit globalement dans les plans conçus et adaptés pour l'enseignement public. Mais il a un plus et offre ainsi la raison d'évoquer l'existence de ces bâtiments spécifiques de la République dans ce cas précis.

Croix de fonte militaires, un héritage à préserver

J'ai pu repérer l'existence, jusqu'à ce jour, de six modèles différents de croix de fonte, hormis celles qui ont été sélectionnées pour les carrés militaires souvent signées « souvenir français » et qui ne risquent rien, ou presque. Cela n'est pas le cas notamment pour l'un des

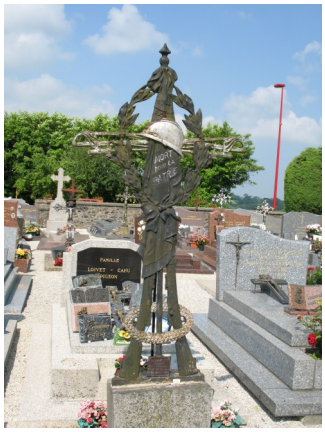

La Chaise-Baudouin

exemples choisis. La production industrielle des croix tombales commence vers 1850. La grande guerre a favorisé la création d'objets spécifiques répondant aux critères du sacrifice des soldats morts pour leur pays. Elles ont été utilisées pour marquer quelques sépultures individuelles dans les cimetières communaux lorsque les familles décidèrent de rapatrier les corps qui reposaient dans les nécropoles militaires. Ces croix militaires sont par définition et nature des modèles rares, même si le métal fondu a en général régné dans les cimetières. Sa part se réduit inexorablement, d'année en année, et les reprises de sépultures précipitent leur destruction. Elles constituent des éléments de l'histoire de l'art et des traditions populaires. On ne compte plus les communes qui n'hésitent pas à faire de la place, sans distinction, dans les cimetières. Les morts pour la France, les victimes civiles de la dernière guerre n'y échappent pas. Cet article a pour but de sensibiliser les maires à la sauvegarde de ce patrimoine, témoin de l'art et de l'histoire locale, et ce d'autant plus en raison de leur spécificité.

Qu'elles sont-elles ces croix militaires ?

La Chaise-Baudouin :

Dominique Ruchon a été la première à m'indiquer sa présence. Cette croix a une hauteur de 1, 535 mètre et 0, 795 d'envergure. Deux fusils disposés en faisceau sur la hampe d'un drapeau. Celui-ci enveloppe de son drapé les deux armes et la hampe. L'ensemble est brélé de deux rameaux de lauriers disposés en trophée. Un casque est fixé en appui contre le drapé du drapeau. Deux épées et deux baïonnettes constituent le bras transversal de la croix. L'épitaphe précise « mort pour la France ». Une couronne de tanaisies enlace les crosses de fusil et le pied de la hampe du drapeau. Elle est retenue par une jambe d'appui. Une petite plaque de laiton porte gravée l'épitaphe suivante « **François Mancel**, caporal, 202e d'infanterie, 17e, 6ie, 60e division, secteur postal 165 ».

Hambye :

Cette croix de fonte est moulée en ronde-bosse et se compose d'une hampe verticale polylobée sur laquelle est fixé le drapé du drapeau à franges. Dans les plis, la mention « mort pour la patrie». Le bras transversal se compose d'un fusil. Deux poignards sont fichés au sol à la base. Deux rameaux, de chêne avec feuilles et glands et de laurier. La croix haute de 1, 45 mètre et large de 0, 82 mètre, est retenue par une jambe d'appui. Une plaque très endommagée est posée sur la tombe. On peut y lire « **Ernault (Joseph)**, mort pour la France, à Courteroy (Aisne), le 11 mars 1918, âgé de 20 ans. J. Ernault, mort pour la France, à Cou. Aisne, le

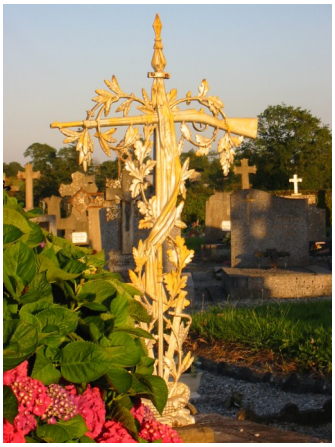

Hambye

Quand un pont est un objectif de développement

La construction de la route départementale n° 16, aujourd'hui la D 13 fut un outil de développement espéré par les élus. Chacun sait que l'amélioration des voies de communication apporta de la prospérité. Qui ne voulut pas avoir sa route de grande communication traversant le cœur de sa commune ? Qui ne voulut pas avoir le train d'intérêt général ? L'attitude du conseil municipal de Hambye, qu'il serait possible de confirmer par d'autres exemples dans les communes est riche d'enseignement. Le conseil municipal de Hambye sous la présidence de son maire, Nicolas, Pierre, François Hurel, délibère le 9 septembre 1827, en la présence de monsieur Le Mengnonnet, sur l'investissement qu'elle pourrait faire en faveur de la construction du pont de Cérences. Le maire argumente sur le fait que le gué de Cérences sur la route de Granville à Saint-Lô est devenu impraticable et donne lieu chaque années à de graves accidents et que pour les éviter, il est de toute nécessité d'y construire un pont à l'endroit où la rivière de Sienne coupe la susdite route. Il précise que plusieurs communes voisines font des sacrifices pour le faire construire, c'est pourquoi il propose à l'assemblée municipale de Hambye de voter une somme quelconque pour aider à la dite condition toutefois et tous les membres du conseil municipal et les plus hauts imposés de la commune présents ont à l'unanimité voté la somme de trois mille francs pour être imposée au marc Le Franc du principal de l'imposition foncière de la commune et doit être introduite dans le rôle de 1828. Deux ans plus tard, le 13 janvier 1829, en la présence cette fois du Colonel Houssin, commissaire délégué, le conseil municipal étudie la proposition de participer à la confection de la route départementale n° 16 de Caen à Granville. Les conseillers sont d'avis qu'elle est du plus haut intérêt pour la commune de Hambye qui possède une population mal aisée (sic) s'élevant à près de 4000 habitants, qu'elle s'étend sur une superficie de plus de 3000 hectares, dont une partie est encore sous forme de bois incultes, faute de débouchés. Le conseil ressent l'éminent besoin de venir seconder l'administration dans ses vues de prospérité pour un pays de beaucoup en retard devant les autres points du département. Il décide de voter la somme de 30 000 francs qui sera répartie au Marc le Franc des quatre contributions. Il exprime ses conditions ci-après résumées « la population de cette commune étant très considérable et composée particulièrement de petits propriétaires et ouvriers manquant souvent de travail et même du premier nécessaire ». Il reconnaît que « cette route est importante pour les bourgs de Hambye et de Saint-Denis-le-Gast » et qu'elle doit passer par chacun d'eux. Il précise que « le tracé de cette route qui l'a fait passer à 78 mètres du bas du bourg soit changée en ce point et la fasse arriver par le bas du bourg à l'effet de le vivifier et l'agrandir ». Les élus et le maire Nicolas Pignolet, s'expriment à nouveau le 8 février 1837 sur cette question de route en précisant « que la commune n'est traversée par aucune route de grande communication, elle est seulement un peu longée par celle de Coutances à Tessy mais que cette route est presqu'inutile à cause de celle départementale de Caen à Granville qui la traverse. Le conseil précise que sur les 20 000 francs d'imposition qu'il a votés pour la confection de cette route, seuls 8000 francs sont payés et les 12000 francs qui restent le seront à raison de 4000 francs chaque année pendant trois ans auxquels il faut ajouter les 3000 francs pour la construction du pont de Cérences, ce qui fait un total de 23 000 francs.

Image : 22 Num 247 du fonds Gaston Dufour aux archives départementales de la Manche « 1921-1930 »

11 mars....âgé de 20 ans. Regrets. Signé : « veuve Rivière ».

Il s'agit de **Joseph, Pierre, Aimable Ernault**, né le 26 novembre 1897 à Notre-

La Haye-Comtesse à Sourdeval-les-Bois

Dame-de-Cenilly, immatriculé sous le n° 1058 au recrutement de Saint-Lô, incorporé au 236e régiment d'infanterie, mort pour la France le 11 mars 1918, tué à l'ennemi dans le secteur de Courteroy dans l'Aisne.

Sourdeval-les-Bois au lieu-dit de La Haye-Comtesse :

Croix de fonte pleine, plate aux extrémités chanfreinées au sommet et sur les bras du croisillon. La base s'élargit dans un mouvement cintré concave. Elle mesure 1, 30 mètre de hauteur et 0, 43 mètre de largeur. La mention en relief « PRO PATRIA » est présente sur la base. Des moulures ornent ce piètement. Deux rameaux ont longues tiges servant de profil rond à la hampe de la croix, un de chêne et le second de lauriers forment couronne au cœur du croisillon. Le Christ appliqué se trouve intégré dans cette mise en scène. Un étendard dont le drapé est enveloppant, une épée, un rameau de feuillage aux longues feuilles, sont disposés en faisceau au bas de la composition avec une étoile à cinq branches et deux cachons rectangulaires en pointe de diamant. Une plaque de tôle émaillée endommagée laisse encore deviner « Maurice / décédé au gros Sabot / le 19 avril 1915 / dans sa 25e année. / Réinhumé à La Haye-Comtesse le 17 février 1922 ».

Il s'agit de **Hérout (Maurice, Edouard, Charles, Auguste)**, né le 9 juin 1891 à Ravenoville, demeurant à Sourdeval-les-Bois, incorporé au 9e régiment d'artillerie, tué à l'ennemi le 19 avril 1915, élevé au grade de Maréchal des logis. Inscrit au tableau spécial de la médaille militaire. Excellent sous-officier, remarquable de courage et de dévouement, tué en Champagne en réglant tranquillement sa pièce sous un puissant bombardement.

Lapenty :

L'ensemble de fonte constitue ici un groupe composé d'une croix et d'un soldat sur pied. L'ensemble présente une hauteur de 1, 10 mètre et une largeur de 0, 50 mètre. La croix de fonte est

Lapenty

un arbre de vie dont les troncs écotés ont été comme arrachés. Deux rameaux ayant conservé leurs feuilles se dégagent du tronc transversal et viennent se poser contre le drapeau. La hampe du drapeau, légèrement incliné, se dissimule dans la composition. Le drapé galonné se déploie.

Un soldat à la courte barbe et aux longues moustaches se tient debout dans la posture du repos. Il porte un large pantalon, des brodequins, une capote aux bords repliés. Celle-ci est dotée de nombreux boutons au plastron. De larges épaulettes soulignent la silhouette du soldat. Il porte à la taille un large ceinturon sur lequel sont fixées deux petites sacoches. Ses deux mains sont appuyées sur le canon d'un

Saint-Vigor-des-Monts

long fusil dont la crosse est à terre. Il est coiffé d'une casquette et porte sur son dos son barda. Cette composition porte la signature de la fonderie de Portillon près de Tours. Une plaque de marbre blanc porte l'épitaphe suivante gravée « **Lucien Blouin** soldat au 47e de ligne, mort pour la France le 30 août 1915 dans sa 28e année. Regrets ». Il bénéficie d'une concession à perpétuité.

Saint-Vigor-des-Monts :

La croix de fonte forme ici un groupe ayant 1, 08 mètre de haut et 0, 50 de largeur. C'est un arbre de vie composé de deux segments de troncs, un vertical et un horizontal. La branche horizontale conserve deux rameaux d'olivier. Une branche de chêne avec ses feuilles jaillit de la base du tronc vertical. Le segment de tronc Une hampe inclinée sur la droite portant un nœud à sa pointe permet au drapé de prendre du volume et de se déployer. Ce drapé à sa base s'enroule autour de la hampe. Le soldat qui se tient debout, sur la gauche, dans la position du repos, porte l'uniforme plus récent des troupes françaises, à savoir un pantalon serré sur les mollets par des jambières de flanelle. De fins brodequins, une capote aux bords repliés, un ceinturon sur lequel sont fixées deux petites sacoches. Il porte un casque et ses deux mains s'appuient sur le canon d'un long fusil dont la crosse est à terre. Ce fusil est doté d'une bandoulière. On y remarque aussi la poignée d'une baïonnette sur la droite du soldat. Une plaque de marbre blanc précise le nom du marbrier qui a sans doute été chargé de la poser « monuments funéraires, A Simon, Domjean ». Une plaque de fonte d'aluminium enroulée en forme de parchemin porte l'épitaphe qui suit « ici repose **Arsène Lebel** décédé le 13 février 1917 d'une maladie contractée à la guerre. Mobilisé au 19e territorial dans sa 43e année. Priez Dieu pour lui ». Cette tombe fait l'objet d'un cartel de tombe en état d'abandon.

Morigny :

La croix de fonte militaire d'A. Deschamps est identique à celles de Hambye et Pont-Farcy. Deschamps Al-

Morigny

Melle Bida, Binda Mordoh

Mademoiselle Mordoh naquit le 14 février 1902 à Salonique en terre de Macédoine dont la ville, d'origine Grecque, était sous occupation Turque depuis 500 ans. De nombreux Juifs quittèrent cette région entre 1917 et 1922 et parmi eux de nombreux membres de la diaspora vinrent se fixer en France. Nous ne connaissons pas l'intégralité du parcours de cette jeune femme. Nous avons souvent entendu parler d'une arrivée à deux dans la Manche, mais nous n'avons aucune information concernant cette sœur dont il s'agit et qui serait décédée à Saint-Lô vers 1938 à la communauté du Bon-Sauveur...

La tragédie s'ébranle le 04 novembre 1942, alors qu'elle donnait un cours de chant aux garçons de l'école Saint-Joseph de Hambye, rassemblés autour du poêle, deux gendarmes de la brigade de gendarmerie de Gavray vinrent signifier à mademoiselle Bida, Binda Mordoh qu'elle devait se présenter le lendemain à la dite brigade de Gavray. On ne prit pas le risque de l'arrêter sur le champ. La gendarmerie locale n'a pas conservé ses archives il donc impossible de vérifier la main-courante. Désemparée, elle s'adressa au presbytère où il lui fut confirmé qu'elle devait répondre à la convocation afin d'éviter toute représailles à la population. Une voiture fut attelée le 05 novembre 1942. Mademoiselle Mordoh fut conduite à Gavray par madame Céline Hurel, conductrice de la carriole, accompagnée de mademoiselle Gabrielle Legrand, sa fidèle amie. La voiture passa par La Baleine avant d'atteindre la brigade de Gavray située au milieu du bourg où elle fut déposée. Son inquiétude nous a-t-on alla grandissant. La mairie de Hambye notifia à la rubrique « visas au départ des étrangers » la mention erronée « enlevée par la Feldgendarmerie ».

Celle que les Hambyons connaissaient sous le prénom de Marie-Paule, appréciée pour sa gaieté, sa coquetterie, ses capacités de professeur de piano et de chant, d'animatrice de la chorale paroissiale d'enfants, d'organiste paroissiale, allait connaître le terrible sort réservé aux per-

sonnes d'origine juive. Son handicap l'a rendit encore plus fragile car elle était aveugle. Arrivée à Drancy elle y fut immatriculée le 09 novembre 1942 sous le n° 14342. Le convoi n°45 au départ de Drancy le 11 novembre 1942 l'emmena vers une destination inconnue. Monsieur le curé de Hambye prétendit avoir reçu une lettre datée du 12 novembre. Cette date est bien difficile à admettre de la part de quelqu'un qui était enfermé dans un wagon à bestiaux. Il en retrace l'histoire dans le bulletin paroissial. Le handicap de mademoiselle Mordoh la destina sans doute comme pour toutes les personnes infirmes à être sélectionnée sur le champ pour être gazée dès son arrivée au camp de concentration (Auschwitz-Birkenau fort probablement).

Elle avait 40 ans. Monsieur l'abbé Casimir Robine était installé curé de la paroisse Saint Pierre depuis le 31 décembre 1933. La paroisse était très pratiquante : il y eut 1018 pascalisants en cette année 1934 dont 387 hommes. Mademoiselle Mordoh était connue à Hambye depuis et au moins le 01 octobre 1934. Elle habitait dans l'immeuble des religieuses du Sacré-Cœur de Coutances qui tenaient un pensionnat pour jeunes filles. Elle fait une démarche de renouvellement de carte d'identité à la mairie d'Hambye le 04 avril 1935.

Elle était salariée de l'enseignement primaire des écoles libres du diocèse de Coutances et semble avoir connu plusieurs postes d'éducatrice en solfège et piano, au bon sauveur de Saint Lô puis à l'école saint Joseph de Bréhal (vers 1930-1934) et enfin à Hambye (160 élèves en 1942 aux écoles Notre-Dame (62 filles nées entre 1929 et 1935) et Saint-Joseph (98 garçons nés entre 1931 et 1937).

Le plus étonnant est que les archives paroissiales sont muettes sur cette personne qui pourtant assurait un service non négligeable à la paroisse.

La seule indication que nous ayons est un document imprimé dans le bulletin paroissial de 1946. Aucun original n'a été conservé, ni par les abbés Casimir Robine et Georges Gautier, à moins que certains documents n'aient suivi le curé Gautier à son nouveau poste à sainte Croix de Saint-Lô, ni par les religieuses de Coutances. Thérèse Leparmentier épouse Letrouit a conservé une lettre de mademoiselle Mordoh, qui avait des liens d'amitié avec ses parents demeurant à Coutances. D'ailleurs la voiture de monsieur Tostain assurait à cette époque de l'occupation un aller-retour hebdomadaire à Coutances, chaque lundi, et mademoiselle Mordoh l'empruntait souvent pour se rendre chez ses amis où la petite Thérèse Leparmentier l'attendait à l'arrêt habituel.

Mgr Louvard vint en visite épiscopale le 16 mai 1938. Melle Mordoh se rendait de temps à autre à la Communauté du Bon Sauveur et elle n'hésitait pas à écrire en 1941 « que c'était une vraie joie que de retrouver des personnes qui s'intéressent à moi car à présent je suis absolument sans famille, il y a des jours où je me sens bien seule ». Comment vécut-elle l'arrivée de l'avant-garde allemande dans la nuit du 17 au 18 juin 1940 ? Elle partageait beaucoup de choses avec mademoiselle Gabrielle Legrand, dont nous avons enregistré le témoignage au cours d'un entretien. Un autre enregistrement de ceux qui l'avaient connue est désormais conservé au service départemental des archives sonores de la Manche. Plusieurs documents administratifs des années 40 font état des origines Juives de mademoiselle Mordoh. Elle commença à descendre chaque matin, à partir du 25 juin 1941, du village de l'église vers la mairie pour se faire contrôler à 10h15 auprès du secrétariat, nul ne pouvait ignorer cette contrainte, elle fut ramenée à deux contrôles hebdomadaires, par les autorités allemandes et françaises. Le curé Casimir, Charles Robine s'éteignit le 19 juillet 1941.

Le groupe scolaire et mairie de Chérencé-le-Héron : un bâtiment républicain

Le petit dossier des archives communales de Chérencé-le-Héron conservé sous la cote 72 ED 1 M 1 aux archives départementales de la Manche, en l'absence du ou des registres de délibérations municipales qui font défaut pour cette période comprise entre 1881 et 1884, permet, et c'est heureux, malgré le mauvais état du papier de connaître ce que fut ce choix.

C'est une disposition habituelle adaptée au contexte local. L'originalité repose dans le cadre enchâssé au-dessus de la porte centrale avec la mention « RF 1884 ». C'est une affirmation de la République française.

Une maison située dans le bourg, sur le bord de la route qui va de Villedieu à Ernée comprenant un rez-de-chaussée avec chambres et grenier au-dessus (section A 408) est cédée le 26 avril 1881, par monsieur et madame Théophile Lehericey à la commune de Chérencé-le-Héron représentée par son maire, monsieur Anquetil. Cette dite maison comprenant une cave sur le côté et une cour à l'arrière, servait déjà de maison d'école pour l'institutrice et cette propriété tenait à la maison d'école pour l'instituteur, au nord. La transaction se fait au moyen d'une rente de 2850 francs. Le conseil municipal décide le 13 mai 1883 d'acheter une parcelle de terrain pour faciliter l'implantation du groupe scolaire. Une autre transaction concerne un terrain vendu par Marc, Julien Danguy, d'une superficie de 25 ares de forme triangulaire, destinée à la construction de la maison d'école 7 juin 1883, moyennant 200 francs. En 1885, le 25 avril, le conseil municipal décide que les bâtiments et dépendances formant la maison d'école pour les filles et appartenant à Louis Surirey, seraient vendus à la commune le lendemain 26 avril pour une valeur de 2000 francs. Une allocation de 25 000 francs est accordée le 10 septembre 1889, par le ministre de l'instruction publique pour la construction d'un groupe scolaire. Le procès-verbal de reconnaissance et de réception provisoire est daté du 14 août 1884 par l'architecte départemental E. Pillioud. Il est accompagné de monsieur Chancerel, inspecteur primaire de l'arrondissement d'Avranches et Armand, Pierre, Félix Debroise, maire. Les sieurs Fleury, Delarbre, entrepreneurs sont présents Un résumé du métré des travaux est approuvé par le conseil municipal le 8 novembre 1885. Il comprend le bâtiment principal, pour 37557, 03 francs, le préau des garçons, le cellier attenant, le préau, le cellier attenant, et les privés des filles pour un total général dû à l'entrepreneur de 43410, 12 francs auxquels s'ajoutent les honoraires de l'architecte de 2410, 55 francs. Trois entrepreneurs de travaux publics sont sur les rangs : Pierre Augerau de Villedieu, Louis Jaunet de Granville, Le Goubin, Voisin et J Delarbre-Fleury d'Avranches. Ces derniers, mieux disant, remportent le marché dont la décision est prise par le conseil municipal le 16 avril 1883. L'inauguration de cet ensemble eut lieu le 13 juillet 1884. Je fais référence à monsieur Leprovost, dans ses ouvrages « entre Sienne et Sée » : BIB C 961, C 328-329.

Le maire adressa au Sous-préfet d'Avranches un dossier complet le 17 avril 1886 relatif au procès-verbal définitif dans le but de recevoir le reliquat des 5000 francs dû par l'Etat mais ce dossier n'existe pas.

Un rapport sur le mauvais état du bâtiment est établi le 10 septembre 1945.

Association de sauvegarde
et de valorisation
du patrimoine
en val de Sienne

34 rue du docteur Regnault,
50450 Hambye

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
Messagerie :
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Lechefresne.fr

L'association est fédérée à :
La Fondation du Patrimoine de Basse-Normandie ;
La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France ;
La Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux ;
La commission départementale pour la sauvegarde du patrimoine funéraire de la Manche ;
La Fédération nationale des moulins de France.

FEDERATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

FONDATION DU PATRIMOINE

SOCIÉTÉ POUR LA PROTECTION DES PAYSAGES ET DE L'ESTHÉTIQUE DE LA FRANCE
Sites et Monuments

FDMF
www.fdmf.fr

bert, Alain (Alcime), Ernest, né le 02/01/1895 à Landelles-et-Coupigny, immatriculé sous le n° 141 du recrutement de Saint-Lô, incorporé au 164e régiment d'infanterie, mort pour la France des suites de ses blessures de guerre à l'hôpital militaire de Lyon, le 13/10/1919.

La croix de fonte « Pro patria » d'E. Duval est identique à celle de Sourdeval-les-Bois. **Duval Ernest, François, Joseph**), né le 21/03/1897 à Morigny, est décédé des

Morigny

suites de blessures de guerre reçues à Attichy (Oise) à l'ambulance 5/69 le 30/08/1918).

La Lande-d'Airou :

Deux croix de fonte identiques existaient encore, côte à côte il y a quelques années. Elles marquaient les sépultures de deux morts pour la France, inhumés seuls et bénéficiant de ce fait du statut de tombe militaire à conserver. La tombe d'**Henri Foubert** a disparu ainsi que sa croix militaire et sa plaque de tôle émaillée en forme de cœur comme le prouve les photographies prises avant cette destruction en accord avec le maire, lors de l'ouverture de sa fosse pour y mettre un caveau de la famille Lemoine. Le jeune **Foubert, Jules, Henri** était né le 10 juillet 1888 au Loreur, soldat de 2e classe, immatriculé 646 au recrutement de Saint-Lô, tué à l'ennemi le 6 novembre 1916 à Coxyde en Belgique.

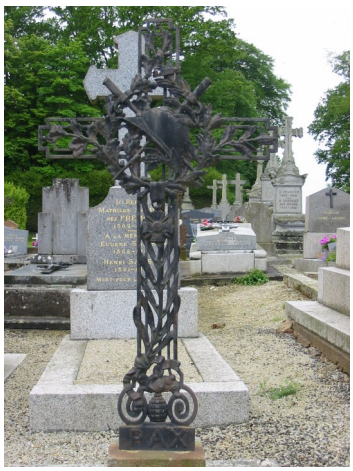

La Lande-d'Airou

La croix de fonte ajourée qui subsiste, repose sur un socle portant en relief le mot « PAX ». Une grenade est disposée au centre des ailerons, de celle-ci jaillissent des volutes. Un long rameau d'olivier est brélé par un ruban qui le fixe sur la droite de la croix. Une couronne composée de deux rameaux, l'un d'olivier, le second de chêne est disposée au croisillon. Deux de ses ramures s'allongent sur les bras transversaux. Deux baïonnettes croisées et un casque incliné ont pris place au centre de la couronne végétale. **Désiré, Ernest, Jean Frémont**, né le 28 juin 1887 à La Lande-d'Airou, enregistré sous le matricule 606 du bureau de Granville, maréchal des logis, affecté au 130e régiment d'artillerie, décédé, mort pour la France, de

Pont-Farcy

maladie à l'hôpital militaire de Grenoble le 16 octobre 1918. Une croix identique se trouve dans le cimetière de Lestre.

Pont-Farcy:

La croix de fonte ajourée qui marque la sépulture d'**Alphonse Lefèvre,** mort pour la France, est identique à celles de Hambye et de Morigny.

Cinq autres croix « Pro patria » se trouvent dans le carré militaire du cimetière de Saint-Sauveur-Lendelin.

Croix «PRO PATRIA» vue de dos

Exemples de plaques d'identification en tôle émaillée, corrodées : La Lande-d'Airou et La Baleine.

Texte et photographies : Jacky Brionne sauf mention contraire.